



T10

PROLONGEMENT

Jardin Parisien > Gare de Clamart

Réunion publique

A l'issue de la concertation préalable : Bilan, décisions et engagements

17/10/2023



Les règles du jeu



Dialogue



Recueil des questions et observations



Ecoute et respect mutuel

Cette réunion est enregistrée

Le déroulé de la réunion



Mot d'accueil



Retour sur la concertation préalable

Le bilan de la concertation par le maître d'ouvrage

Le bilan des garantes et de la CNDP



Temps d'échange n°1 : comment avez-vous vécu la concertation ?



Poursuite du projet et concertation à venir

Les prescriptions des garantes à l'issue de la concertation

La décision prise à l'issue de la concertation

Les engagements d'IDFM

L'avis de la CNDP à la suite de la concertation préalable

Quel mode opératoire concret pour la suite du projet ?

Comment s'informer ?



Temps d'échange n°2



Conclusion

Les intervenants

Jean-Didier BERGER

Maire de Clamart

Dominique GANIAGE

Garante de la concertation

Sylvie HAUDEBOURG

Garante de la concertation

Yves DANTEC

Direction des infrastructures

Olivier MAHIEU

Chargé de projets tramway

Xavier SANCHEZ

Chargé de projets tramway

Les propos introductifs

Jean-Didier BERGER

Maire de Clamart



Les propos introductifs

Yves DANTEC

Direction des infrastructures



Les étapes des engagements et de la décision

Concertation préalable
27 février – 24 avril 2023

**Décision de poursuivre les études du
projet de prolongement en tunnel**

*Conseil d'administration d'Île-de-France
Mobilités 28 juin 2023*

Remise et publication du bilan
des garantes de la CNDP
Fin mai 2023

Publication des réponses
du maître d'ouvrage au
bilan des garantes
Début août 2023

Présentation et validation en séance
plénière de la CNDP du bilan et des
engagements du maître d'ouvrage
6 septembre 2023

Les propos introductifs

Dominique GANIAGE
Sylvie HAUDEBOURG

Garantes de la concertation



MA PAROLE A DU POUVOIR

1 ■ RETOUR SUR LA CONCERTATION PRÉALABLE

Le bilan du maître d'ouvrage : les données chiffrées



12 Rencontres

organisées à Clamart, Châtenay-Malabry et au Plessis-Robinson



+ de 1200 participants aux rencontres



+ de 15 000 visites sur le site internet



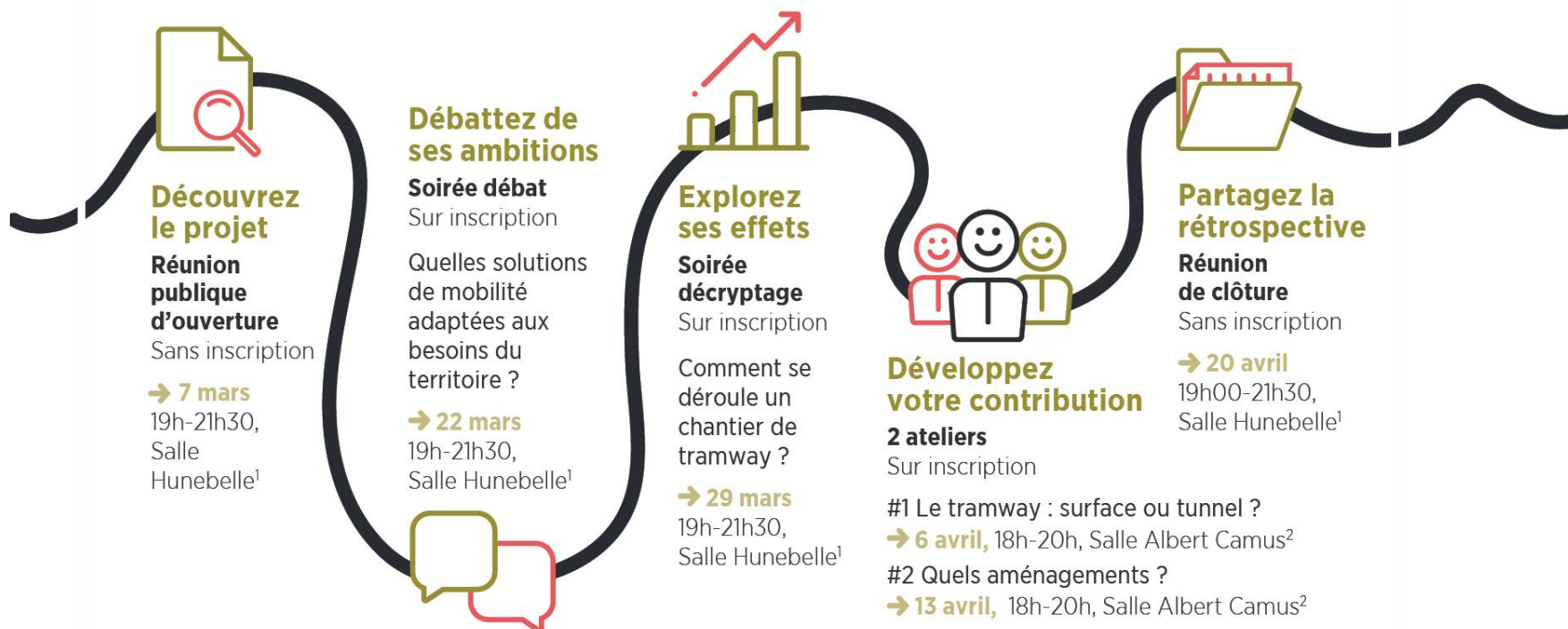
+ de 3400 contributions écrites

dont + de 2100 avis en ligne et + de 1000 coupons T



21 cahiers d'acteurs

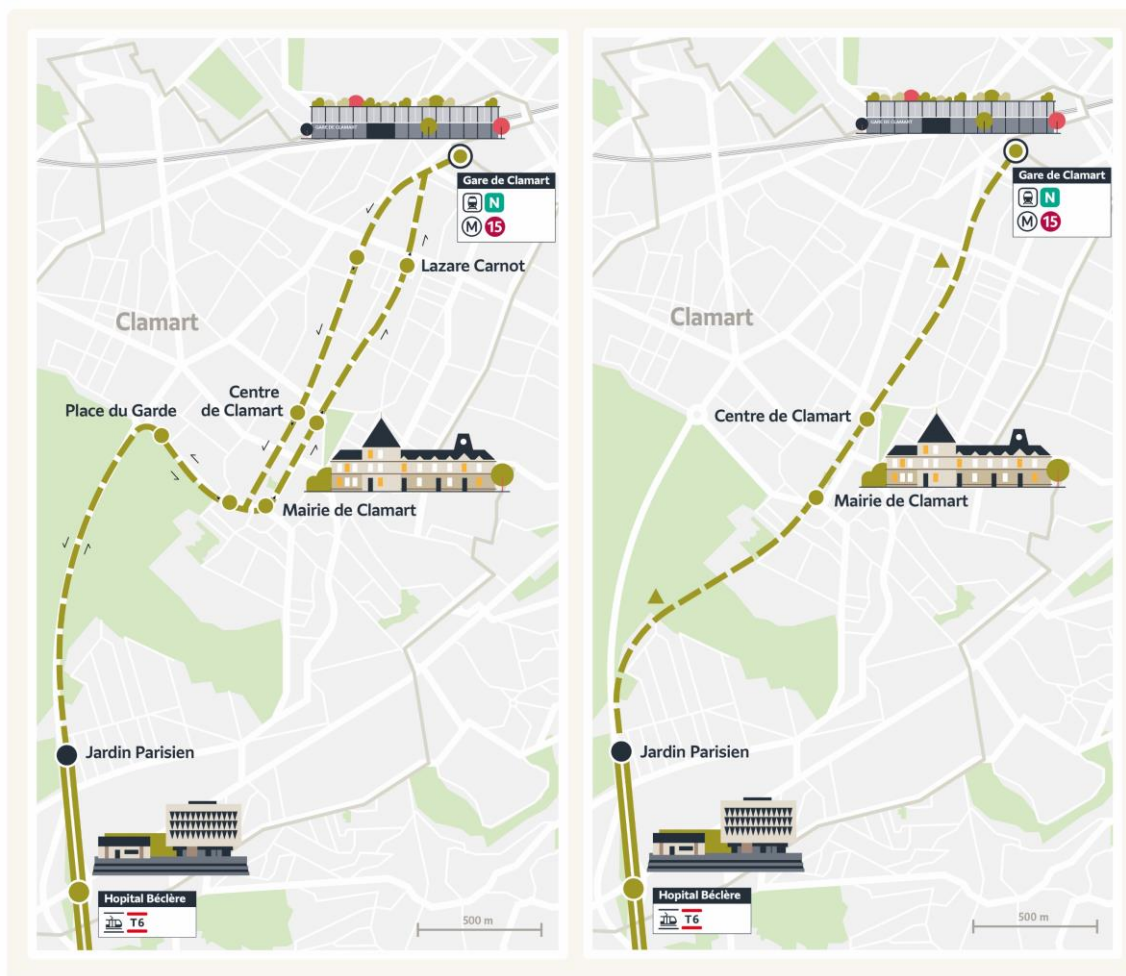
Les 12 rencontres organisées lors de la concertation préalable



Les deux scénarios proposés lors de la concertation préalable

Scénario alternatif « en surface »

Scénario de référence « en tunnel »




Les caractéristiques du scénario en surface

 **5** nouvelles stations

 **11 min**
de temps de parcours

 **3,9 km**
de tracé supplémentaire

 **795** millions d'€
d'investissement
(hors matériel roulant)

 **48 000**
nouveaux voyageurs / jour




Les caractéristiques du scénario en tunnel

 **3** nouvelles stations

 **5 min**
de temps de parcours

 **3,1 km**
de tracé supplémentaire

 **700** millions d'€
d'investissement
(hors matériel roulant)

 **53 000**
nouveaux voyageurs / jour



Les principaux enseignements de la concertation

- Un besoin de compléter **l'offre de mobilité** sur un territoire dynamique
- La soutenabilité du scénario en surface, tel que présenté à la concertation préalable, **fortement remise en question au regard de ses incidences sur le tissu urbain**
- **Le scénario en tunnel : une solution partagée par une majorité de participants** malgré sa complexité technique
- Des propositions de **variantes** aux scénarios proposés et d'**alternatives** au mode tramway

Les principaux retours de la concertation

- Une nécessité de **renforcer la connexion** du centre-ville de Clamart et du sud des Hauts-de-Seine au réseau de transport en commun régional
- Une nécessité d'adapter le projet aux **spécificités et aux contraintes du territoire**, notamment à la densité du bâti en centre-ville
- Une attention marquée quant aux **conditions d'insertion du projet** dans l'espace urbain **et à la prise en compte du bâti**
- Une volonté de **préserver le milieu naturel**
- Des **questionnements sur le coût** du projet

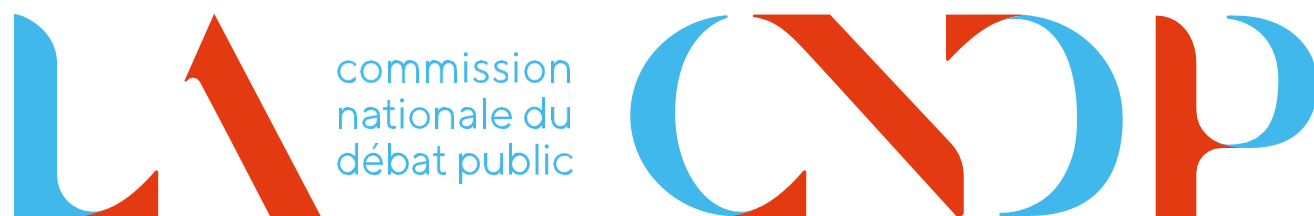
Les principaux retours de la concertation

- Une demande de **solution attractive**, aux temps de parcours les plus réduits possibles et à la desserte efficace
- Une **correspondance optimale** souhaitée avec la future ligne 15 du métro
- Des interrogations sur les effets du projet en **phase travaux**
- Une demande de prise en considération **des variantes et des alternatives** proposées lors de la concertation
- Une sensibilité forte à la **transition écologique** et à la décarbonation des mobilités

Le retour des équipes d'Île-de-France Mobilité: une concertation active, des échanges nombreux et riches



Le bilan des garantes et de la CNDP



MA PAROLE A DU POUVOIR

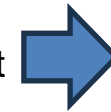
Le droit à l'information et à la participation

- Des **informations** sur la concertation préalable **largement relayées localement**, à la fois par IDFM et par les villes concernées par le projet
- Un **accès à des informations nombreuses et éclairantes** sur la problématique et le projet ...
... certes incomplètes par rapport aux inquiétudes et attentes des riverains et des parties prenantes, mais **correspondant à l'état des connaissances à ce stade amont de la décision et donc d'un projet**
- Une équipe projet dans une **posture à la fois pédagogique et d'écoute**



Le droit à l'information effectif tout au long de la concertation préalable

- Un dispositif de concertation préalable conçu en **respectant les préconisations des garantes**
- Une **expression individuelle ou collective de publics très divers**, sur l'opportunité, les solutions et les modalités des options portées par IDFM
- Une **participation importante et dynamique** sur l'ensemble des média proposés



Le droit à la participation effectif tout au long de la concertation préalable

Le « tour des arguments »

Un éventail très important de thématiques, significatives de l'ampleur potentielle des impacts d'un projet de tramway dans un tissu très urbanisé

Des avis – des questions – des propositions sur :

La réalité de la concertation sur le projet

La gouvernance du projet, le processus décisionnel, le calendrier
(critères de décision ; calendrier ; financement)

L'opportunité du projet

(besoins de mobilité ; place des autres modes de transports ; compatibilité avec la vision qu'ont les Clamartois de leur ville ; pertinence vs coût et rentabilité socio-économique)

Les impacts d'un projet de prolongement

(impacts environnementaux ; impacts fonciers ; impact des travaux et de l'exploitation, nuisances associées ; risques)

Les fonctionnalités

(zones desservies et nature de la desserte ; stations ; service rendu)

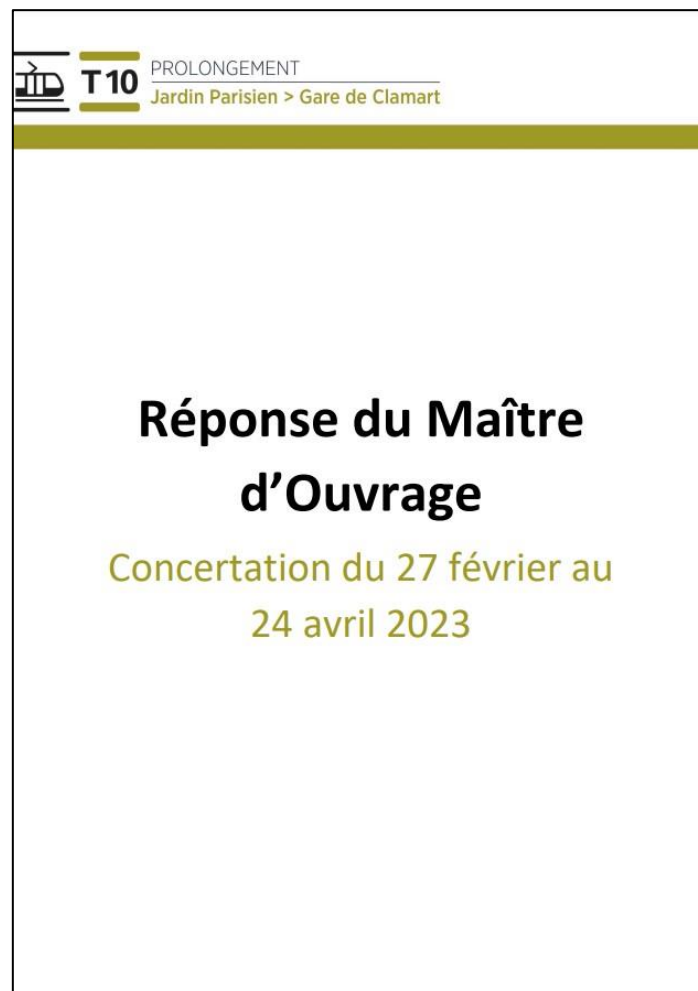
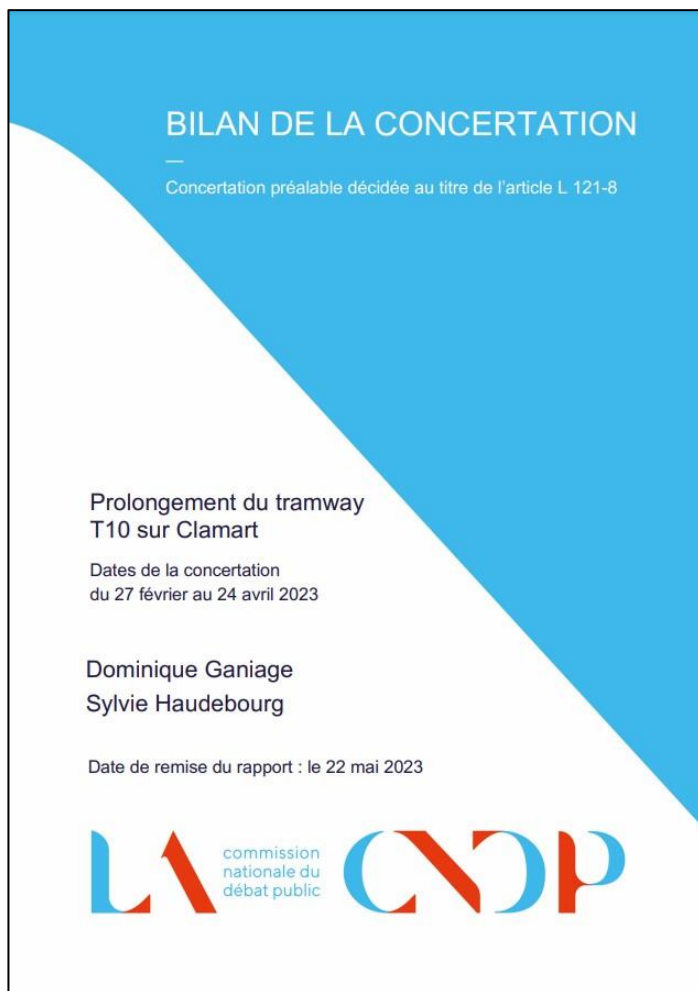
Les propositions alternatives

- A. Un projet de prolongement amélioré
- B. Un TRAM autrement
- C. Un métro plutôt qu'un TRAM
- D. Une solution organisée autour du réseau bus
- E. Un prolongement à poursuivre au-delà de Clamart

Nos conclusions générales

- Globalement, **la concertation a été saluée** et l'étendue de la participation et des questions ou propositions met en exergue sa pertinence
- Des **réponses précises sont attendues**, de la part d'un public qui s'est mobilisé, s'est approprié le sujet et est monté rapidement en compétence
- S'il est globalement admis que toutes les réponses ne peuvent pas être apportées à ce stade, **la concertation préalable a activé la vigilance citoyenne**
- **L'exigence de transparence sur les modalités de la décision qui sera prise à la suite de la concertation, et de co-construction pour la suite**, s'est exprimée sans ambiguïté dans les derniers temps de la concertation préalable

Les bilans disponibles en ligne



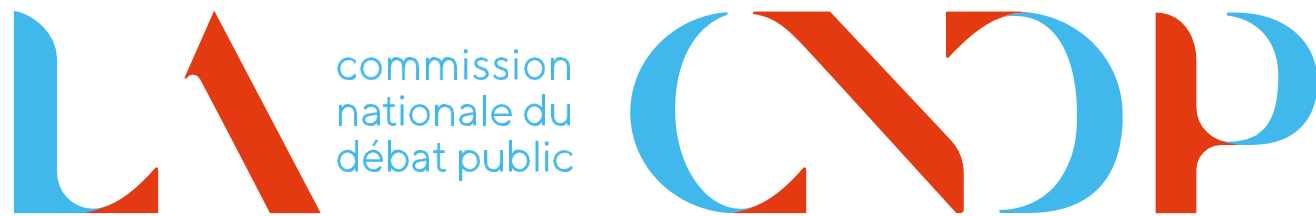
Temps d'échange n°1

Comment avez-vous vécu la concertation ?



2 ■ POURSUITE DU PROJET ET CONCERTATION À VENIR

Les recommandations des garantes



MA PAROLE A DU POUVOIR

Les demandes et recommandations des garantes à IDFM

Suites à donner à des interrogations et demandes ayant émergé

1. S'engager à **répondre aux questions et demandes formulées, et à porter les résultats à la connaissance du public.**

Porter une attention particulière aux sujets liés à l'opportunité du projet, à l'environnement, sous divers aspects, aux impacts sur le tissu urbain, au processus de gestion des expropriations et parcelles libérées après les travaux, aux interfaces avec le réseau de transport, et aux coûts.

2. S'engager à **examiner et évaluer les solutions alternatives proposées, et à porter les résultats à la connaissance du public :**

- A. Un projet de prolongement amélioré
- B. Un TRAM autrement
- C. Un métro plutôt qu'un TRAM
- D. Une solution organisée autour du réseau bus
- E. Un prolongement à poursuivre au-delà de Clamart

en précisant autant que possible leurs **bénéfices ou impacts sur les sujets qui ont fait débat** (impact sur le bâti et la forêt de Meudon, coût, etc.).

3. Exposer, si IDFM décide de poursuivre un projet de TRAM, **comment la matière issue de la concertation a été ou non prise en compte, et comment elle a amélioré le projet,**

4. Exposer :

- les **critères utilisés dans le processus de décision d'IDFM** pour retenir un projet parmi d'autres, la façon dont d'autres critères sont éventuellement pris en compte dans le processus ultérieur d'instruction du projet,
- et de façon générale **le processus de décision et son calendrier**

Nos demandes et recommandation à IDFM

Recommandations portant sur les modalités d'association du public, sur la gouvernance du projet, sur la prise en compte des avis des participant.e.s.

1. Organiser une réunion publique de bilan

2. Exposer les engagements d'IDFM pour mettre en place une **boucle de dialogue et de co-construction avec les publics possiblement impactés, en vue de traiter les points de vigilance majeurs**

Evaluer la nécessité d'un dialogue spécifique sur le quartier de la gare de Clamart

3. Proposer des pistes pour aborder, dans la concertation continue, la **gestion des évolutions du système de transport à terme** – circulation routière, bus, mobilités douces – en vue de **concrétiser les objectifs de décarbonation et de désenclavement territorial mis en avant dans le projet**

4. Etudier les modalités d'un **site internet plus fonctionnel** pour la concertation continue,

5. Veiller à ce que chaque partenaire de la démarche **inscrive, en phase de concertation continue, sa communication dans les principes d'argumentation et de transparence des échanges**

La décision prise à l'issue de la concertation

- A l'issue de la concertation préalable, Île-de-France Mobilités a pris la décision de **poursuivre les études du scénario en tunnel et d'écarter le scénario en surface, tel que présenté à la concertation préalable**

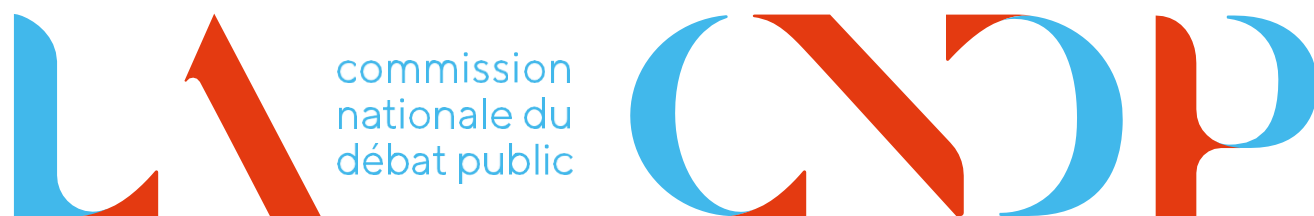
Délibération du Conseil d'Administration du 28 juin 2023

- *« La concertation a permis de confirmer l'intérêt de créer une liaison entre le tramway T10 avec la future ligne 15 du métro, compte tenu du besoin de compléter le maillage du réseau de transport en commun identifié sur le territoire.*
- *La pertinence d'un prolongement du tramway en tunnel à la gare de Clamart a été confirmée par la majeure partie des participants à la concertation.*
- *La concertation a également permis de confirmer que le scénario en surface présenté dans le cadre de la concertation n'apparaissait pas soutenable au regard de ses incidences sur le territoire concerné. **Il est décidé à l'issue de la concertation préalable de ne pas le retenir.** »*

Les engagements d'Île-de-France Mobilités pour la concertation continue

- Poursuivre le projet de prolongement en tunnel en recherchant **toutes les optimisations possibles au regard des variantes proposées lors de la concertation**
- Examiner et évaluer dans le cadre de la suite des études **les nouvelles alternatives proposées par les participants pendant la concertation**
- Intégrer **les enjeux environnementaux et fonciers** dans la poursuite des études
- Mettre en place **un travail itératif avec le public, à la fois sur les secteurs concernés par le projet mais aussi sur les thématiques à enjeux**, avec des restitutions intermédiaires de ce dialogue tout au long du projet afin d'alimenter les études

L'avis de la CNDP à la suite de la concertation préalable



MA PAROLE A DU POUVOIR

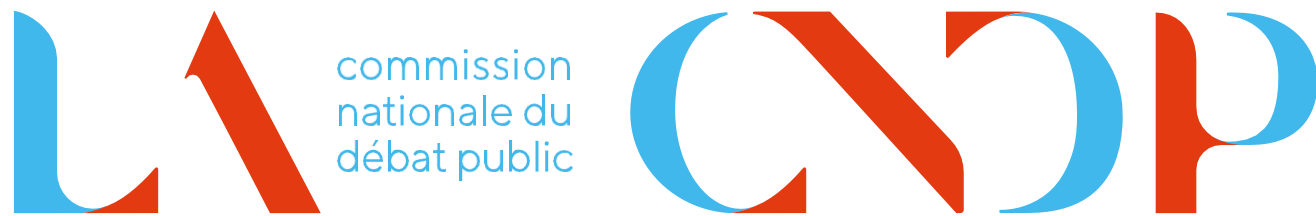
L'avis de la CNDP sur les engagements pris par IDFM à la suite de la concertation préalable

Des constats

- la concertation préalable a permis de confronter l'opportunité du projet aux pratiques et attentes de mobilités du territoire et a mobilisé des publics diversifiés et nombreux ;
- la concertation a pris en compte de nombreuses observations ;
- le document publié par le maître d'ouvrage en réponse au bilan des garantes répond à l'ensemble des questions, arguments et contributions soulevés par le public et aux demandes et recommandations formulées par les garantes ;
- l'engagement a été pris par Île-de-France Mobilités d'examiner et d'évaluer certaines alternatives, dans le cadre de la concertation continue ;
- l'engagement a été pris par Île-de-France Mobilités d'organiser une réunion publique de présentation des enseignements tirés de la concertation et de mettre en place un dispositif basé sur un dialogue avec le territoire via le site de la concertation et des réunions, une méthode de « diagnostic en marchant », des ateliers pour affiner les caractéristiques du projet et la capacité pour le public de continuer à s'exprimer en ligne.

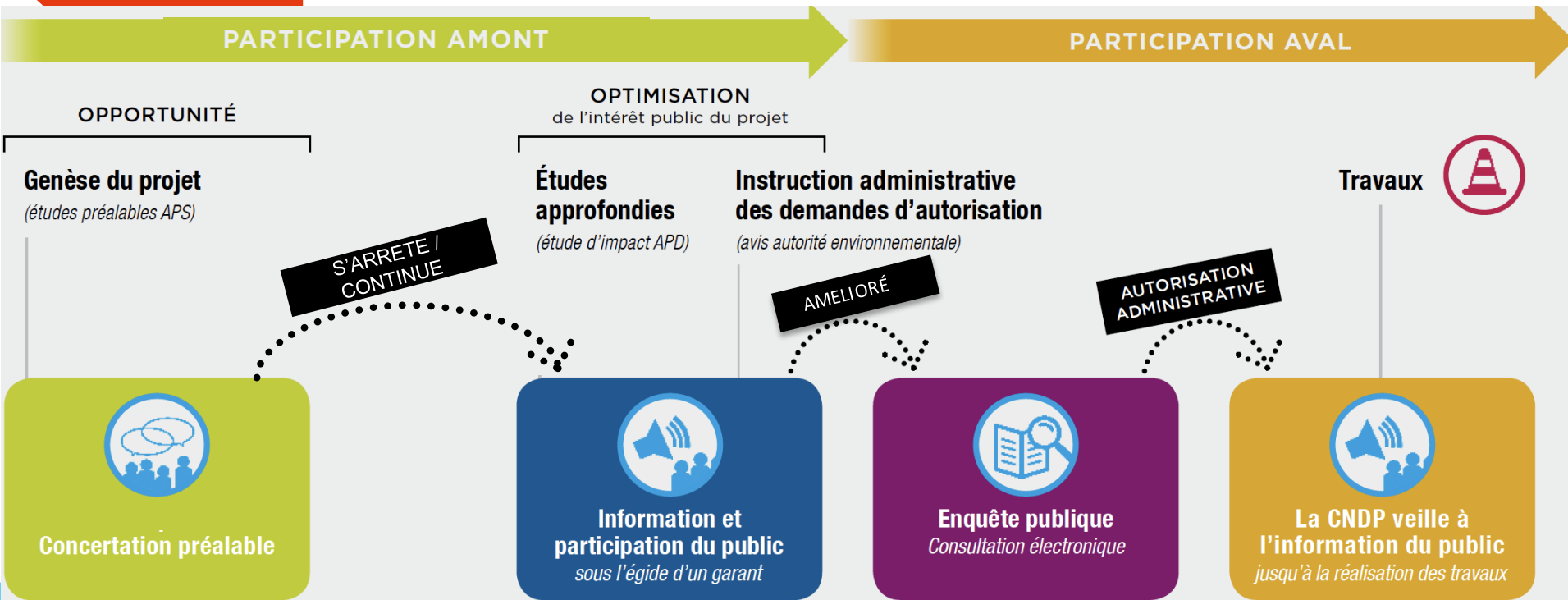
Article 3 : Mme Sylvie HAUDEBOURG est désignée garante chargée de veiller à la bonne information et à la participation du public jusqu'à l'ouverture de l'enquête publique de ce projet.

La concertation continue



MA PAROLE A DU POUVOIR

La concertation continue menée sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public



En cas de poursuite d'un projet :
nomination d'un garant par la
CNDP, pour

1. **veiller à la bonne information et à la participation du public jusqu'à l'ouverture de l'enquête publique.**
2. si nécessaire, publier des rapports intermédiaires, puis un rapport final, rendus publics.

- ← *Contacts réguliers avec les acteurs concernés pour identifier leurs attentes et propositions*
sylvie.haudebourg@garant-cndp.fr
- ← *Préconisations à IDFM*
- ← *Suivi du dispositif de concertation*
- ← *Bilans annuels*

Lettre de mission de la garante

Enjeux généraux de la concertation continue

L'enjeu majeur de la concertation continue est d'adapter le dispositif participatif à la **durée d'élaboration du projet**. Il faut notamment :

- clarifier pour les publics les grandes étapes et le calendrier d'élaboration du projet ;
- veiller à ce qu'ils soient associés et informés des décisions majeures ;
- s'assurer de la mise à disposition des publics des études, notamment les études environnementales et socio-économiques ;
- éviter que la concertation continue soit réservée aux parties prenantes.

2 - Recommandations pour la concertation continue sur le projet de prolongement du Tramway T10 à Clamart vers la future ligne 15 du métro

Pour la concertation continue qui s'ouvre, l'avis de la CNDP du 6 septembre recommande que le maître d'ouvrage :

- apporte une attention particulière à l'implication des associations, des collectifs et des personnes mobilisées souhaitant être associées à l'élaboration du projet ;
- veille à la diffusion rapide et au partage en temps voulu des études et informations complémentaires annoncées, qu'elles relèvent d'Île-de-France Mobilités, de l'Autorité environnementale ou du Secrétariat général pour l'Investissement.

Quel mode opératoire concret pour la suite du projet ?

Phase 1

Novembre 2023 – printemps 2024

Quel mode opératoire concret pour la suite du projet ?

Phase 1

Novembre 2023 – printemps 2024

Etudes

- Approfondissement du diagnostic du territoire et des enjeux locaux
- Recueil de données complémentaires pour les études de schéma de principe

Quel mode opératoire concret pour la suite du projet ?

Phase 1

Novembre 2023 – printemps 2024

Etudes

- Approfondissement du diagnostic du territoire et des enjeux locaux

- Recueil de données complémentaires pour les études de schéma de principe

Concertation

1. Auditions d'acteurs

2. Rencontres et diagnostics par secteur

3. Retour / synthèse sur la phase d'approfondissement du diagnostic

Quel mode opératoire concret pour la suite du projet ?

Phase 1

Novembre 2023 – printemps 2024

Phase 2

Du printemps 2024 jusqu'à 2025

Etudes

- Approfondissement du diagnostic du territoire et des enjeux locaux
- Recueil de données complémentaires pour les études de schéma de principe

Concertation

1. Auditions d'acteurs
2. Rencontres et diagnostics par secteur
3. Retour / synthèse sur la phase d'approfondissement du diagnostic

Quel mode opératoire concret pour la suite du projet ?

Phase 1

Novembre 2023 – printemps 2024

Phase 2

Du printemps 2024 jusqu'à 2025

Etudes

- Approfondissement du diagnostic du territoire et des enjeux locaux
- Recueil de données complémentaires pour les études de schéma de principe

Etudes préliminaires

Identification et affinement des scénarios de prolongement

Concertation

1. Auditions d'acteurs
2. Rencontres et diagnostics par secteur
3. Retour / synthèse sur la phase d'approfondissement du diagnostic

Quel mode opératoire concret pour la suite du projet ?

Phase 1

Novembre 2023 – printemps 2024

Phase 2

Du printemps 2024 jusqu'à 2025

Etudes

- Approfondissement du diagnostic du territoire et des enjeux locaux
- Recueil de données complémentaires pour les études de schéma de principe

Etudes préliminaires

Identification et affinement des scénarios de prolongement

Concertation

1. Auditions d'acteurs
2. Rencontres et diagnostics par secteur
3. Retour / synthèse sur la phase d'approfondissement du diagnostic

- Poursuite du travail collaboratif avec le territoire
- Ateliers par secteur et par thématique
- Partage régulier d'éléments issus des études en cours

Quel mode opératoire concret pour la suite du projet ?

Etudes

Concertation

Phase 1

Novembre 2023 – printemps 2024

- Approfondissement du diagnostic du territoire et des enjeux locaux
- Recueil de données complémentaires pour les études de schéma de principe

1. Auditions d'acteurs
2. Rencontres et diagnostics par secteur
3. Retour / synthèse sur la phase d'approfondissement du diagnostic

Phase 2

Du printemps 2024 jusqu'à 2025

Etudes préliminaires

Identification et affinement des scénarios de prolongement

- Poursuite du travail collaboratif avec le territoire
- Ateliers par secteur et par thématique
- Partage régulier d'éléments issus des études en cours

Phase 3

Quel mode opératoire concret pour la suite du projet ?

Etudes

Phase 1

Novembre 2023 – printemps 2024

- Approfondissement du diagnostic du territoire et des enjeux locaux
- Recueil de données complémentaires pour les études de schéma de principe

Phase 2

Du printemps 2024 jusqu'à 2025

Etudes préliminaires

Identification et affinement des scénarios de prolongement

Phase 3

- Elaboration des dossiers de schéma de principe et d'enquête publique

- Versement au dossier d'enquête :

- Avis consultatif de l'AE
- Contre-expertise du SGPI

Concertation

1. Auditions d'acteurs
2. Rencontres et diagnostics par secteur
3. Retour / synthèse sur la phase d'approfondissement du diagnostic

- Poursuite du travail collaboratif avec le territoire

- Ateliers par secteur et par thématique

- Partage régulier d'éléments issus des études en cours

Consultation du public

ENQUÊTE PUBLIQUE

Quel mode opératoire concret pour la suite du projet ?



Concertation continue : premières rencontres et étapes

Séquence 1 : novembre-décembre 2023

- Auditions de toutes les parties prenantes ayant soumis un cahier d'acteur, lors de permanences organisées en mairie de Clamart

Séquence 2 : janvier-mars 2024

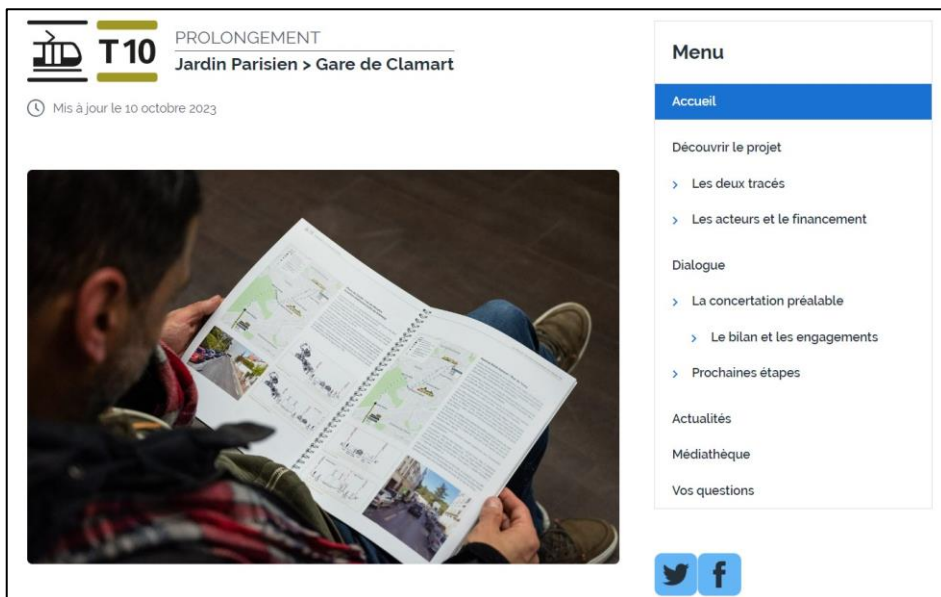
- Rencontres et diagnostics par secteur (balades urbaines, rencontres de proximité...)
 - Quartier Jardin Parisien
 - Centre-ville et mairie de Clamart
 - Gare de Clamart

Séquence 3 : retour sur la phase de diagnostic et d'expression des acteurs

- Les modalités restent à définir

Comment s'informer ?

Le site internet



tram-t10-prolongement.iledefrance-mobilites.fr

La lettre info

The newsletter cover features the 'T10 PROLONGEMENT Jardin Parisien > Gare de Clamart' logo at the top. The title is 'LETTRE D'INFO N°2 - OCTOBRE 2023' with the URL 'tram-t10-prolongement.iledefrance-mobilites.fr'. A photo of Valérie Péresse, Présidente de la Région Île-de-France et d'Île-de-France Mobilités, is shown next to her name. The main headline is 'Édito' followed by a paragraph: 'Le 24 juin dernier, nous étions tous réunis pour célébrer l'arrivée d'un nouveau tramway, le tram T10, qui permet désormais de relier Antony à Clamart. Sa mise en service, très attendue, a été une étape importante pour le sud des Hauts-de-Seine, qui témoigne de notre volonté de proposer de vraies alternatives pour vos déplacements de banlieue à banlieue et accompagner le développement économique et démographique du département. Aussi nous souhaiterions poursuivre cette ligne et la prolonger jusqu'à la gare de Clamart. Cette extension serait la clé pour connecter le sud des Hauts-de-Seine à toute l'Île-de-France, notamment grâce à la correspondance avec la future ligne 15 du métro. Comme dans tous nos projets, la concertation est essentielle pour recueillir tous les avis. Ainsi, une concertation placée sous l'égide de garanties indépendantes de la Commission nationale de débat public, Dominique Ganiage et Sylvie Haudebout, s'est tenue du 27 février au 24 avril 2023. À l'issue de celle-ci, Île-de-France Mobilités a décidé de privilégier le projet de tramway en tunnel tout en continuant d'examiner des alternatives proposées pendant la concertation. Dès la fin de cette année, la concertation entrera dans une nouvelle phase, durant laquelle les équipes d'Île-de-France Mobilités mobilisées sur le projet viendront à nouveau à votre rencontre pour poursuivre le travail engagé, répondre aux questionnements et continuer à construire ensemble le meilleur des projets.'

At the bottom of the cover are logos for Île-de-France mobilités, Île de France Mobilités, and Hauts-de-Seine.

Un projet qui avance avec vous !

À l'issue de la concertation préalable : un bilan et des engagements

Tout au long des 12 rencontres organisées, la concertation préalable a été l'occasion d'une importante mobilisation. Elle a permis de multiples échanges et des contributions à la fois nombreuses, riches et étayées qui nourriront la suite des études sur le projet.

À l'issue de la concertation, les garanties de la CNDP ont rédigé un bilan et formulé des demandes et des recommandations à l'attention d'Île-de-France Mobilités.

Dans le cadre de la réponse du maître d'ouvrage au bilan des garanties, Île-de-France Mobilités a ensuite pris, pour la suite de la concertation, l'engagement :

- de poursuivre le projet de prolongement en tunnel en recherchant toutes les optimisations possibles au regard des variantes proposées lors de la concertation ;
- d'examiner et évaluer dans le cadre de la suite des études, les nouvelles alternatives proposées par les participants pendant la concertation au regard des enjeux identifiés.

Ce sont ces engagements qui ont été présentés et approuvés lors de la séance plénière de la CNDP du 6 septembre 2023.

Après ces différentes étapes, s'ouvre désormais une nouvelle phase d'études et de dialogue, dans le cadre de la concertation continue !



À NOTER DANS VOS AGENDAS !

- 1 Rendez-vous à la réunion publique du 17 octobre 2023 ! Elle sera l'occasion de présenter le bilan de la concertation et les engagements d'Île-de-France Mobilités pour la poursuite du projet.
- 17 octobre 2023
19h - 21h30
Salle Hunebelle,
Pl. Jules Hunebelle,
92140 Clamart
- 2 Retrouvez toutes les informations sur le site internet : tram-t10-prolongement.iledefrance-mobilites.fr

Temps d'échange n°2



CONCLUSION



T10

PROLONGEMENT

Jardin Parisien > Gare de Clamart

MERCI POUR VOTRE ATTENTION